

**De l'importance de mieux rémunérer le travail des artistes-  
auteurs et autrices**

Retranscription de l'interview vidéo **Grégory Jérôme, responsable  
du service formation continue, Haute École des Arts du Rhin,  
Strasbourg**

Interview réalisée dans le cadre de la formation *Trouver les  
financements et partenaires adaptés à son projet* des ressources  
gratuites

artistforever, 40mcube  
Copyright : 36secondes, 2022

**Sommaire**

***De l'importance de mieux rémunérer le travail des artistes-  
auteurs et autrices.....1***

**Comment évolue le sujet de la rémunération des artistes dans  
notre secteur professionnel ? .....1**

**En dehors de la diffusion et de la vente de l'œuvre, quelle  
place pour la rémunération des temps de création ? .....2**

**Comment évolue le sujet de la rémunération des artistes  
dans notre secteur professionnel ?**

Le sujet de rémunération des artistes, mais plus justement je  
devrais dire, de la rémunération du travail artistique a toujours  
été pour moi un sujet et une problématique importante. Parce  
qu'il a longtemps été comme un impensé de ce secteur de la  
création. De ce point de vue, on ne fera jamais assez pour  
remettre cette question au centre du secteur, au centre des  
enjeux. Parce que je considère que, comme tout travail, on ne  
peut pas se dispenser de penser le sujet de sa rémunération.  
Alors, bien sûr, le travail artistique n'est pas un travail comme  
un autre. Il s'agit là de quelque chose de tout à fait singulier.  
Mais il n'en reste pas moins qu'on doit le considérer comme un  
travail et à ce titre, comme tout travail, il appelle une  
rémunération. Et donc, depuis un certain nombre d'années, les  
initiatives, les revendications et les mobilisations d'un certain  
nombre d'artistes, de collectifs mais aussi de syndicats ont

rappelé l'importance de ce sujet pour le secteur et il est important qu'à l'avenir, que ce sujet soit davantage considéré, notamment du point de vue des autres acteurs du secteur.

**En dehors de la diffusion et de la vente de l'œuvre, quelle place pour la rémunération des temps de création ?**

On est en train de glisser tout doucement vers une logique que, faute de mieux, j'appellerais travailliste, au détriment d'une logique de l'œuvre où au final, la rémunération de l'artiste ne sera plus uniquement liée au destin de l'œuvre, c'est-à-dire à son exploitation mais on va s'intéresser davantage à toute la partie en amont de l'œuvre, c'est-à-dire l'activité qu'il a bien fallu déployer pour que l'œuvre existe. Cet engagement au travail, que ce soit dans l'atelier, dans le travail de recherche, toute la forme que peut prendre le travail artistique, souligne bien à quel point on ne peut plus se contenter de simplement rémunérer la diffusion d'une œuvre, mais également tout le travail qui a été nécessaire à sa conception et à sa réalisation.

Dans la logique du contrat tel que ça a été consolidé dans le milieu de la création, on voit bien que le travail a été très longtemps escamoté, c'est-à-dire que ce qui est rémunéré dans le travail de création, c'est bien l'exploitation, la diffusion d'une œuvre, quelle que soit la forme. Si on prend l'exemple de l'édition, on ne se préoccupe pas du tout du travail de recherche que l'auteur a bien dû déployer pour être en mesure d'écrire son roman, son œuvre. Mais on ne s'intéresse qu'au texte finalisé et c'est ce texte, l'œuvre, qui fera l'objet d'une contractualisation et du coup d'une rétribution qu'on espère proportionnelle. Considérant que le point sur lequel le contrat doit absolument respecter, c'est bien la rémunération proportionnelle, c'est-à-dire au regard de la façon dont l'œuvre va être exploitée. Mais encore une fois, ce point jette dans une invisibilité importante, tout ce qu'on considère comme étant le travail nécessaire à la création et à l'existence de l'œuvre. Or, les mobilisations telles qu'on les voit apparaître ces derniers temps remettent au centre et insistent sur tout ce travail qui a trop longtemps, à mon sens, été invisibilisé. Donc, la rémunération ne peut plus tenir uniquement à l'expression d'une œuvre existante, mais elle doit bien prendre en considération et prêter attention à tout ce travail dans lequel l'artiste a bien dû s'engager pour que l'œuvre existe.